

La statistique de l'entreposage est groupée sous un en-tête général à la présente section. La sous-section 1 porte sur l'entreposage autorisé des grains. La sous-section 2 vise les entrepôts frigorifiques sans lesquels les aliments périssables, comme les viandes, les produits laitiers, le poisson et les fruits, ne pourraient être échangés ou distribués sur une vaste échelle; elle contient aussi des données sur les stocks de vivres en main. La sous-section 3 porte sur l'entreposage du pétrole et de ses produits et la sous-section 4, sur les entrepôts publics et les entrepôts douaniers. Les entrepôts affectés spécialement au tabac et aux boissons alcooliques sont étudiés à la sous-section 5. Ces entrepôts d'accise sont confiés à la surveillance étroite de fonctionnaires de l'accise qui contrôlent toutes les entrées et sorties de stocks.

Sous-section 1.—Entreposage autorisé des grains

Le 1^{er} décembre 1949, la capacité totale d'entreposage autorisé des grains au Canada s'établit à 490 millions de boisseaux, augmentation de quatre millions au regard du 1^{er} décembre 1948. Depuis 1943, la capacité d'entreposage autorisé des grains a fort diminué, surtout à la suite de la démolition d'entrepôts temporaires construits en vue d'emmagasiner les immenses stocks de grains accumulés durant les premières années de la guerre. Le 1^{er} décembre 1943, la capacité totale d'entreposage autorisé des grains avait atteint le chiffre sans précédent de 603 millions de boisseaux.

Depuis la fin de la guerre, la demande de grains canadiens à l'étranger a été soutenue; en conséquence, les stocks en entrepôt sont demeurés à des niveaux relativement bas. Novembre et décembre sont habituellement des mois où l'entreposage est à son maximum, mais, le 1^{er} décembre 1949, 42 p. 100 seulement de la capacité autorisée était occupée. Le 3 décembre 1942, alors que les stocks emmagasinés et la capacité d'entreposage marquaient presque un record, la capacité autorisée occupée était tout juste inférieure à 80 p. 100.

Au 31 juillet 1949, terme de la campagne agricole canadienne, 16 p. 100 seulement de la capacité autorisée était occupée. Vu cet état de choses au début de la nouvelle campagne, et compte tenu de la récolte modérément abondante en 1949, il y avait en général amplement d'espace libre en toutes situations durant la campagne 1949-1950.

8.—Capacité d'entreposage autorisé des grains et grains emmagasinés, 1948-1949 et 1949-1950

NOTA.—Ces chiffres sont inférieurs à ceux du tableau 16, pp. 411-412, parce qu'ils ne comprennent pas les stocks en transit ou dans les minoteries de l'Est.

Entrepôts	Capacité le 1 ^{er} décembre 1948	Grains en entrepôt le 31 juillet 1948	Capacité occupée	Grains en entrepôt le 2 ^e décembre 1948	Capacité occupée	Grains en entrepôt le 31 mars 1949	Capacité occupée
	millions de boiss.	milliers de boiss.	%	milliers de boiss.	%	milliers de boiss.	%
1948-1949							
Élévateurs ruraux de l'Ouest...	265	16,776	6.3	129,323	48.8	66,740	25.2
Élévateurs particuliers et des minoteries de l'intérieur...	21	5,079	24.2	8,657	41.2	8,178	38.9 ^r
Terminus de l'intérieur.....	21	1,543 ^r	7.3 ^r	2,072 ^r	9.9 ^r	1,306 ^r	6.2 ^r
Côte du Pacifique.....	17	1,672 ^r	9.8 ^r	5,722 ^r	33.7 ^r	5,394 ^r	31.7 ^r
Fort-William—Port-Arthur...	80	16,735	20.9	26,360	33.0	57,126	71.4
Ports de la Baie. Goderich et Sarnia.....	33	3,998	12.1	12,852	38.9	6,102	18.5
Ports des lacs inférieurs.....	19	4,020	21.2	7,326	38.6	4,880	25.7
Ports du Saint-Laurent.....	25	2,910	11.6	3,807	15.2	3,371	13.5
Ports de l'Atlantique ¹	5	5	0.1	164	3.3	2,565	51.3
Total, 1948-1949.....	486	52,738	10.9	196,283	40.4	155,662	32.0

¹ Sauf Terre-Neuve.